

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19325 - 75ÈME ANNÉE

## Signature à Paris des « contrats de convergence et de transformation »

### Les urgences de La Réunion à l'ordre du jour ?

**Les représentants des collectivités d'outre-mer sont invités aujourd'hui à Paris pour signer des « contrats de convergence et de transformation » avec le président de la République et le Premier ministre. Ces contrats sont l'application de la loi dite « égalité réelle ». Cette signature alors que La Réunion est toujours en pleine crise, en raison notamment de la politique du gouvernement.**

C'est une déclinaison de la loi dite « égalité réelle » qui sera mise en œuvre aujourd'hui à Paris. Les collectivités d'Outre-mer, dont celles de La Réunion, sont invitées à signer les « contrats de convergence et de transformation » avec le président de la République et le Premier ministre.

Selon le gouvernement, ces contrats représentent une aide de 2,1 milliards d'euros. France Info indique que « A l'occasion de ces signatures, le Premier ministre et les présidents de neuf collectivités d'outre-mer « s'engageront en faveur de la Trajectoire 5.0 », c'est-à-dire la déclinaison des objectifs de développement durable d'ici 2030 pour les territoires ultramarins. Elle passe par cinq objectifs : Zéro carbone (développer les énergies renouvelables réduire la dépendance des outre-mer aux énergies fossiles) ; Zéro déchet (préserver les ressources, promouvoir l'économie circulaire) ; Zéro polluant agricole (protéger les populations des pollutions et des substances chimiques) ; Zéro exclusion (lutter contre toute forme d'exclusion, dans des territoires où le taux de chômage est plus impor-

tant qu'en métropole) ; Zéro vulnérabilité (développer la « résilience » face au changement climatique et aux risques naturels). « Les projets qui seront financés par les contrats de convergence et de transformation devront être cohérents avec ces objectifs », précise l'Élysée ».

#### Où sont les urgences ?

Ces signatures interviennent alors que La Réunion est toujours en pleine crise. Non seulement le chômage bat des records, avec plus de 180.000 inscrits à Pôle emploi, mais en plus les perspectives ne sont pas réjouissantes, alimentées par l'impact des décisions de la France et de l'Union européenne.

En effet, le gouvernement n'a toujours pas inscrit dans le prochain Budget de l'État la somme de 38 millions d'euros, dont 28 millions d'euros pour La Réunion, destinée à compenser la suppression des quotas sucriers depuis 2017. Te-reos, propriétaire des deux usines sucrières de La Réunion, annonce qu'il pourrait fermer ces sucreries si le gouvernement ne respecte pas la parole de l'État qui s'est engagé à verser cette somme jusqu'en 2021. De son côté, l'Union européenne signe des accords de libre-échange avec des pays ou des ensembles régionaux qui exportent des produits qui concurrencent ceux fabriqués à La Réunion, sur le marché européen mais aussi réunionnais. Les accords avec les pays du MERCOSUR et le Vietnam ont ainsi été signés voici 8 jours à peine.

De plus, dans un rapport, l'Autorité

de la concurrence cible l'octroi de mer. Or, cette taxe est une mesure de protection de la production locale tout en étant une source de financement essentielle des dépenses de fonctionnement des collectivités réunionnaises.

#### Urgences rappelées ?

Ce sont ces urgences qui sont les plus préoccupantes, et elles appellent à des actions immédiates pour éviter que La Réunion devienne un pays où le nombre de travailleurs au chômage sera plus important que celui en activité.

Aujourd'hui à Paris, ces urgences seront-elles rappelées au président de la République ?

Vendredi lors du Gala des 60 ans du PCR, son président, Élie Hoarau, avait déclaré ceci : « Il faut aller vers plus de responsabilité pour plus d'autonomie, c'est maintenant qu'il faut le faire. Le président de la République veut faire une réforme de la Constitution. C'est à nous Réunionnais d'apporter nos propositions : un projet global et cohérent fait par les Réunionnais et exécuté par les Réunionnais avec une assemblée territoriale dotée d'un fonds de développement ». Plus que jamais, c'est le moment d'agir.

**M.M.**

## Gala des 60 ans du Parti communiste réunionnais

# « Cultivons le rassemblement et le dialogue pour aller vers un projet commun »

Voici la reproduction d'une étude en partenariat entre l'Insee et l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) de La Réunion.

**Moins de titulaires qu'en province, mais mieux rémunérés**

En 2015, à La Réunion, le salaire moyen net dans les administrations publiques s'élève à 2 570 euros. Il est supérieur d'un tiers à celui versé dans les entreprises. En effet, les administrations publiques emploient plus de cadres et de professions intermédiaires que les entreprises. De plus, les titulaires des administrations publiques de l'île perçoivent une surrémunération : leur salaire moyen est ainsi supérieur de 45 % à celui des titulaires de province. À l'inverse, les administrations publiques réunionnaises emploient davantage d'agents contractuels et en emploi aidé qu'en province. Les contractuels disposent d'un salaire moyen moins élevé que les autres salariés.

À La Réunion, 82 900 salariés sont employés par les administrations publiques en 2015 en équivalent temps plein (EQTP). Comme dans les régions de province, les administrations publiques emploient un tiers des salariés. Le salaire net moyen s'élève à 2 570 euros par mois dans les administrations réunionnaises, soit 34 % de plus que dans les entreprises de l'île.

L'écart de salaire s'explique en grande partie par une proportion de cadres (médecins, professeurs...) et de professions intermédiaires (infirmiers, officiers de police...) plus élevée que dans le privé. À La Réunion, 15 % des salariés des administrations publiques sont des cadres (contre 9 % dans les entreprises) et 28 % occupent des professions intermédiaires (contre 18 %).

La rémunération plus élevée s'explique par ailleurs par une plus grande ancienneté des salariés du public (45 ans d'âge moyen – hors contrats aidés – contre 40 ans dans les entreprises).

Enfin, les spécificités des rémunérations dans les administrations publiques des Outre-mer tirent aussi les salaires des administrations publiques vers le haut. Le salaire moyen dans les administrations publiques réunionnaises est ainsi supérieur de 17 % à celui perçu dans celles de province.

L'écart avec la province est particulièrement élevé dans l'administration publique hospitalière (+ 47 %) et l'administration publique d'État (+ 37 %), mais réduit dans l'administration publique territoriale (+ 6 %).

Les salariés des administrations publiques peuvent être titulaires, bénéficiaires de contrats aidés ou contractuels. À La Réunion, seuls 55 % des salariés des administrations sont titulaires contre 80 % en province. Les administrations publiques hospitalière et d'État recourent plus que l'administration publique territoriale aux titulaires : ceux-ci représentent les trois quarts de leurs effectifs. Les titulaires réunionnais perçoivent en moyenne un salaire de 3 310 euros nets par mois. Ils touchent ainsi un salaire supérieur de 45 % à celui de leurs homologues de province). En effet, ils bénéficient d'un dispositif de surrémunération et sont plus souvent cadres (23 % contre 20 % en province).

**Davantage de contrats aidés et de contractuels dans les administrations publiques à La Réunion**

Les salariés sous contrat aidé dans les administrations publiques occupent à l'inverse surtout des fonctions d'employé ou d'ouvrier. Comme en province, ils sont rémunérés à un niveau proche du Smic : 1 190 euros nets par mois en moyenne.

La part des contrats aidés est cinq fois plus élevée dans les administrations publiques de La Réunion (17 %) que dans les villes de province (3 %). L'écart est même supérieur dans les collectivités territoriales (25 % contre 4 %), ce qui modère le salaire moyen perçu dans l'administration publique territoriale.

Les agents contractuels (hors contrats aidés) ne bénéficient pas non plus de la surrémunération. Leur salaire est alors proche de celui de leurs homologues de province : 1 920 euros nets contre 1 980 euros. Les administrations publiques réunionnaises emploient plus de contractuels qu'en province (28 % contre 17 %). Leur plus forte présence dans l'administration publique territoriale (31 %) que dans l'administration publique hospitalière (25 %) ou d'État (19 %) contribue aussi à expliquer la différence de salaire moyen entre ces trois administrations à La Réunion.

# Livraison du premier train à Maurice : La Réunion amplifie son retard à cause de décisions politiques



La première rame du train qui doit circuler cette année à Maurice est arrivée. Cet événement rappelle le retard pris dans La Réunion dans ce domaine, en raison du transfert des fonds prévus pour la reconstruction du train sur une route en mer toujours dans l'impasse. Un retard qui va s'accroître car la Région a annoncé un projet de train sur cette même route en mer.

Mauricio, c'est le nom de la première rame livrée à Maurice la semaine dernière. Elle circulera cette année sur la voie ferrée entre Port-Louis et Rose-Hill, à partir du mois de septembre normalement. Et au début, ce moyen de transport sera gratuit.

Appelé « Métro express », ce projet de train était porté par le précédent gouvernement. Lors des dernières élections, un changement de majorité avait laissé planer la

menace d'arrêt du chantier. Fort heureusement et à la différence de La Réunion, ce projet a été poursuivi et il est aujourd'hui proche d'être mené à bien.

Rappelons que dans notre île, un projet de train était sur les rails. Il figurait dans le Protocole de Matignon négocié par la Région présidée par Paul Vergès et l'État. Cet accord prévoyait le financement de deux grands chantiers : tram-train et nouvelle route du littoral, avec comme perspective la mise en service du chemin de fer en 2012, et celle de la NRL en 2017.

Le changement de majorité à la Région a entraîné la casse de ces deux projets, avec la réaffectation des fonds obtenus par Paul Vergès dans un seul chantier, la route en mer.

Aujourd'hui, la route en mer est dans l'impasse. Rarement un projet n'a suscité une telle opposition à La Réunion, notamment parce

ses promoteurs n'ont pas prévu les matériaux pour le réaliser. Cela obligea l'État à se mouiller encore plus en utilisant son pouvoir pour essayer d'ouvrir de nouvelles carrières situées à des dizaines de kilomètres du chantier.

Rappelons également que sous l'ancienne majorité régionale, la CCIR avait présenté un projet de construction d'une aérogare dédiée à l'A380 qu'Air Austral avait commandé à deux exemplaires pour assurer une desserte vers la France 30 % moins cher toute l'année pour tout le monde. Mais ce projet n'est pas sorti des cartons, et c'est à Maurice que s'est construite une nouvelle aérogare qui accueille les vols quotidiens des A380 d'Emirates.

Pour le train, c'est la même chose. Les Mauriciens ont démarré le chantier bien après les premiers aménagements livrés pour le tram-train, et ils arrivent aujourd'hui au but.

Quant au retour du train à La Réunion, il n'est plus qu'une vague promesse électorale de la majorité de la Région. Car le projet de la Région prévoit de le faire passer sur la route en mer dont le coût et la date de livraison restent toujours des inconnues, faute d'expertise technique, financière et écologique de ce chantier qui a déjà explosé le devis initial.

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433



# Ot é

## PCR : an avans dsi son tan ! An avans dsi bann mansonz lésklavaz épi la kolonizasyon !

Mi souvien moin la lir listoir in zésklav parti marron apré sové pou pa bann shasèr i trap ali. Momandoné, li tonm atèr, tèlman blésé, li sava mor. In prète lé la avèk la troup é li sava oir lo zésklav é li domann : « Ou i vé mi done aou léstrèm onksyon ? ». Lo ga i di dann in dèrnyé souf : « Kosa i lé sa ? ». Lo prète i réponn ali sé in sakroman pou rouvèr la port paradé é konmsa ou va viv pou létèrnité avèk bann blan. Lo zésklav i réponn : « Si sé pou sa, mi koné kosa bann blan i vo é kont pa dsi moin pou viv avèk zot pou létèrnité. »

Aprés listoir i rakont lo shasèr la done lo maron in kou d'gras dan la tête épi la koup poigné droit lo zésklav, la mète dann son bèrtèl, konmsa li nora ankèss la prime pou in marron tyé.

Zistoir-la moin la lir sa dann l'ané 1959 a popré dann tan nout parti té apré fé son promyé kongré é jenn ankor zour-la moin la pran konsyans nout péi l'avé in listoir é lété pa solman sète bann kolonyalis épi bann zésklavazis mé lété galman sète désèrtin moun la vanj pou la libèrté. Avèk parti kominis mon kan lété shoizi é mi pans la pa zordi mi sava kite so kan-la : lo kan lonèr, lo kan la libèrté, lo kan la lite kont loprésyon épi lésplòitasyon é pou la dignité.

Vantredi passé moin lété konm d'ot dann in réstoran pou antann parl soisantyèm anivèrsèr parti kominis rényoné. Moin té apré ékout plizyèr pèrsone anparl lo bilan nout parti kominis é listoir moin la mark an-o la, téi tourn an boukl dann mon tête... Dann tan-la moin lété lisé Leconte de Lisle é mon papa, militan rouj de tou tan, l'avé amenn nout kaz bann tèz PCR é dann bann tèz-la téi rakont listoir nout péi é dann listoir-la téi parl la rézistans bann zésklav parti marron kont la dominasyon ésklavazis.

Fransh vérité avansa moin té fine antann parl la rézistans bann zésklav marron. Mi souvien mèm, shé nou, nout momon épi nout papa l'avé parl anou Anchaing parti marron dann li la rivyèr du ma. Néna in piton i port ankor lo nom gran shèf-la : Piton d'Anchaing é té laba li téi viv avèk son madam Héva épi son bann zanfan. I paré, mé moin lé pa tro sir, sé dann landroi-la lo shèf la gingn la mor.

Lo azar la voulu galman mèrkrodi soir moin l'asis in konférans Charlotte Rabeshala la donn dsi listoir kroizé La Rényon-Madagascar, é dann son konférans èl la anparl bann maron, zot shèf, épi Anchaing, Kapitène Dimitile, Lavèrdure, épi d'ot ankor konbatan la libèrté dann nout péi La Rényon... Mi yèm bien kan la vérité épi listoir i retrouv azot in kou ko nmsa dann in mèm somenn.

*Justin*